



INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES
Scrutin des 16 et 17 décembre 2020

ARRÊTÉ 2020-30

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Le directeur de l'institut d'études politiques de Lyon

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif rattachés à une université ;

Vu les résultats du scrutin des 16 et 17 décembre 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 Résultats du premier collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants	Liste
Fanny Ferrero		Solidaires étudiant-e-s IEP Lyon
Maxence Verdier	Constance Rosalie	Solidaires étudiant-e-s IEP Lyon
Stella Guillemet	Gaël Millet	Solidaires étudiant-e-s IEP Lyon
Milena Kauffmann	Jordan Martel-Lannay	A l'unisson
Ruben Lambersy	Pénélope Gualchierotti	A l'unisson

Article 2 Résultats du second collège

Sont élus

Titulaires	Suppléants	Liste
Maël Ndiaye Martin	Coline Bernardini	Solidaires étudiant-e-s IEP Lyon
Madjda Amrani	Pierre Petitcollin	Solidaires étudiant-e-s IEP Lyon
Corto Skierniewski	Joséphine Vigouroux	A l'unisson
Louis-Marie Becmeur	Laura Martinet	A l'unisson

Article 3 La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Lyon le 17 décembre 2020

Renaud PAYRE



Les recours doivent être déposés dans un délai de 5 jours à partir de la publication des résultats auprès des Affaires juridiques (bureau 1-12).